

### **Créer les conditions d'une lecture plaisir**

Il s'agit d'organiser un temps quotidien, partagé collectivement, de lecture personnelle dans une école ou un établissement scolaire :

**-10 à 20 minutes sont consacrées chaque jour à la lecture personnelle** ; seuls le silence et la possession d'un livre sont obligatoires : il s'agit de créer les conditions favorables à la lecture pour en susciter le désir et non d'imposer la lecture ;

**Le texte lu par chacun est librement choisi** ; cependant, pour favoriser la lecture prolongée d'œuvres d'une certaine envergure et développer ainsi des compétences spécifiques et le goût pour la littérature, **la lecture doit prioritairement porter sur des œuvres de fiction ou de réflexion. La lecture de manuels scolaires n'est pas acceptée.**

### **Préparer le dispositif en amont pour :**

- **en faire un projet de l'école ou de l'établissement** porté par l'ensemble des enseignants, des personnels administratifs et techniques et des parents d'élèves, **dans les collèges les référents culture pourront être amenés à coordonner ce dispositif.**
- **impliquer les élèves** dans sa mise en place et son pilotage,
- **déterminer le créneau horaire quotidien idoine,**
- **ouvrir des espaces de lecture**, notamment des salles de classe, sous la supervision des enseignants et des surveillants en collège ainsi que des personnels administratifs et de direction,
- **faciliter l'accès aux livres**, les emprunts et la circulation des livres ; favoriser les discussions et échanges autour des lectures faites.

Les écoles et les établissements doivent être particulièrement attentifs au suivi des élèves les plus en difficulté en lecture et/ou les plus réticents, aux oubliés, volontaires ou non, de livre, au fonds de livres disponibles pour alimenter les lectures (collaboration avec la bibliothèque publique de proximité).

**L'instauration d'un quart d'heure lecture prend en effet toute sa place dans la généralisation des partenariats entre écoles et bibliothèques publiques locales.**

### **Prolonger et enrichir les démarches de lecture**

Si le dispositif fonctionne bien, on pourra envisager de prolonger le moment de lecture par d'autres actions autour du livre, notamment par des rencontres et des ateliers de pratiques.

### **Quelques liens pour en savoir plus :**

<http://www2.ac-nice.fr/pid33760/livre-lecture-écriture-oralite.html>

<http://www2.ac-nice.fr/cid126046/le-quart-heure-lecture-dans-academie-nice-reportage-ecole-saint-exupery-menton.html> (Une vidéo présentant le dispositif)

### **Site national :**

<http://eduscol.education.fr/lettres/actualites/actualites/article/silence-on-lit.html>